

Vaccination contre la Covid 19 des personnes de 75 ans et plus

Cher·e·s Collégeois·es

Voilà déjà un an, nous étions à l'aube d'une situation inédite, une pandémie mondiale et un premier confinement pour nous protéger collectivement d'un virus dont nous ne connaissons encore rien.

Nous ne savions pas, alors, quelle véritable course de fond nous réservait ce coronavirus de quelques nanomètres et quelles douloureuses épreuves nous allions traverser. Mais nous avons fait face ensemble à Collégien. Dès le premier week-end après l'annonce du confinement, nous avons créé la chaîne de solidarité collégeoise. Nous avons mis en relation les Collégeois-es volontaires avec les plus fragiles ou les plus isolés pour réaliser leurs courses ou aller chercher leurs médicaments. Nous avons contacté régulièrement les Collégeois-es inscrit·e·s au Plan communal de sauvegarde. Les personnels en première ligne ont assuré tous les services qui nous ont permis de tenir. Face à la pénurie de masques, le café couture a conçu des kits à coudre et fédéré une trentaine de couturier·e·s bénévoles qui ont fabriqué près de trois mille masques. Dans le même temps, nous nous sommes battus pour passer commande de masques auprès d'une entreprise locale et, le week-end avant le déconfinement, en mai, nous étions en mesure de distribuer deux masques en tissu aux Collégeois-es. Jour après jour, nous avons adapté les locaux aux protocoles sanitaires successifs, nous avons changé nos pratiques de travail pour accueillir les publics et pour permettre aux enfants de vivre leur temps scolaire comme périscolaire dans les meilleures conditions.

Aujourd'hui, nous devons relever le défi d'un nouvel enjeu, celui de la vaccination. La recherche médicale a fait de véritables prouesses en trouvant des vaccins en moins d'un an. Nous vous annonçons mi-janvier que le centre de vaccination de Marne-et-Gondoire, situé à Lagny-sur-Marne, était opérationnel pour vacciner les personnes de 75 ans et plus. Les infrastructures étaient prêtes, le personnel administratif et médical aussi mais les moyens de production limités ont créé des problèmes d'approvisionnement qui ont touché toute la France.



Nous sommes désormais en mesure de vous annoncer que ces problèmes d'approvisionnement en doses vaccinales sont en train de se solutionner progressivement. Le centre de vaccination du Totem, à Lagny-sur-Marne, est à nouveau en ordre de marche, même si la prise de rendez-vous s'avère encore difficile d'accès. Afin de poursuivre et d'amplifier notre politique de solidarité et de soutien aux personnes qui en ont le plus besoin, élus et services ont travaillé dans le but de réserver des créneaux spécifiquement pour les Collégeois-es de 75 ans et plus et de mettre en place des solutions de transports pour les personnes qui en sont dépourvues.

Afin de faciliter l'accès au centre de vaccination de Lagny-sur-Marne aux Collégeois-es de 75 ans et plus, nous centralisons les demandes de rendez-vous et les demandes de transport en mairie. Bien entendu, les personnes de 75 ans et plus qui s'étaient préalablement inscrites lors de la première information mi-janvier sont prises en compte et seront rappelées par nos services. Vous trouverez toutes les informations pratiques au dos de cette lettre. En fonction des besoins qui se feront jour, nous ne manquerons pas de trouver de nouvelles solutions adaptées à la situation.

Sachez que vous pouvez compter sur nous, à l'écoute, attentifs, responsables et engagés. Restez prudents,

Sachez que vous pouvez compter sur nous, à l'écoute, attentifs, responsables et engagés.

Restez prudents,

Le maire,
Marc Pinoteau

Bien à vous



Vaccination contre la Covid 19 des personnes de 75 ans et plus

Cette vaccination liée à l'utilisation d'un vaccin spécifique, nécessitant une conservation en milieu froid, s'effectue en centre de vaccination. La municipalité a travaillé avec la communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire afin d'obtenir des plages de vaccination réservées spécifiquement aux Collégeois-es de 75 ans et plus au centre de vaccination du Totem de Lagny-sur-Marne.

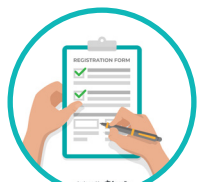
Créneaux réservés pour les Collégeois-es de 75 ans et plus

Première injection : jeudi 18 mars 2021
Deuxième injection : jeudi 15 avril 2021
Entre 14 h 00 et 17 h 00

Salle du Totem
6 avenue André Malraux
77400 Lagny-sur-Marne

Je me fais vacciner, mode d'emploi

J'ai 75 ans et plus et je souhaite me faire vacciner contre la COVID 19 (Si je m'étais inscrit-e-s auprès de la mairie dès mi-janvier, je ne tiens pas compte de cette procédure - je serai rappelé par les services municipaux pour m'indiquer mon heure de rendez-vous)



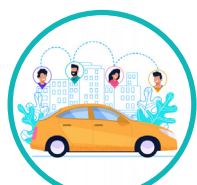
INSCRIPTION

Je m'inscris auprès de la mairie par téléphone au 01 60 35 40 00 ou directement à l'accueil de la mairie



HORAIRE

Je suis rappelé-e par les services de la mairie qui m'indiquent mon créneau horaire



DÉPLACEMENTS

Si je ne dispose pas de moyen de transport pour les deux plages horaires, je l'indique au moment de l'inscription : la municipalité travaille actuellement à mettre en place des solutions de transport (co-voiturage, transport collectif, etc.)

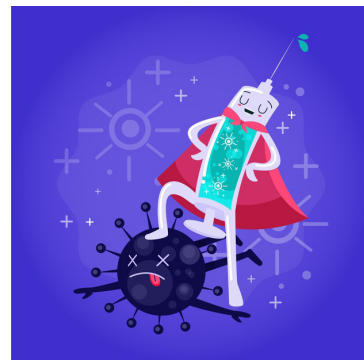
Si je suis une personne à mobilité réduite, je peux solliciter un « bon de transport » auprès de mon médecin traitant.



CONFIRMATION

Nous vous contactons la veille du rendez-vous pour :

- Vous rappeler votre horaire de rendez-vous
- Vous communiquer les modalités de votre déplacement si vous ne disposez pas de moyen de transport



Point sur la stratégie vaccinale nationale

La stratégie vaccinale, mise en place en France, vise à remplir trois objectifs de santé publique : • faire baisser la mortalité et les formes graves de la maladie • protéger les soignants et le système de soins • garantir la sécurité des vaccins et de la vaccination. Elle repose sur trois principes : **Non obligatoire | Gratuité | Haute sécurité**

L'âge de la personne est le facteur de risque de développer une forme grave de Covid-19 le plus important, la Haute autorité de santé a donc recommandé de prioriser les populations cibles vaccinales en fonction de différentes classes d'âge et selon les facteurs d'exposition au virus (ex : vie en collectivité, en EPHAD, par exemple, professionnels du secteur de la santé...). Par ailleurs, à tranche d'âge égale, les personnes souffrant de comorbidités associées à un risque de développer une forme grave de Covid-19 doivent être vaccinées en premier.

Sources : solidarites-sante.gouv.fr

Vaccination des personnes de 50 à 74 ans souffrant de pathologies répertoriées*

Ces personnes doivent consulter leur médecin traitant et pourront être orientées vers la solution vaccinale la plus adaptée à chacun (vaccination en cabinet médical, à l'hôpital où est assuré le suivi médical ou en pharmacie)

*La liste de ces pathologies priorisant l'accès à la vaccination pour les 50/74 ans est disponible sur le site solidarites-sante.gouv.fr.